



Direction
Départementale
des Territoires
et de la Mer
de La Manche



Préfecture de la
Manche

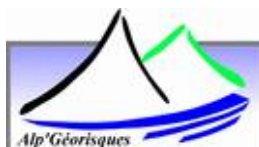
Plan de Prévention des Risques Naturels de mouvements de terrain des communes de **GRANVILLE** et de **DONVILLE-LES-BAINS**

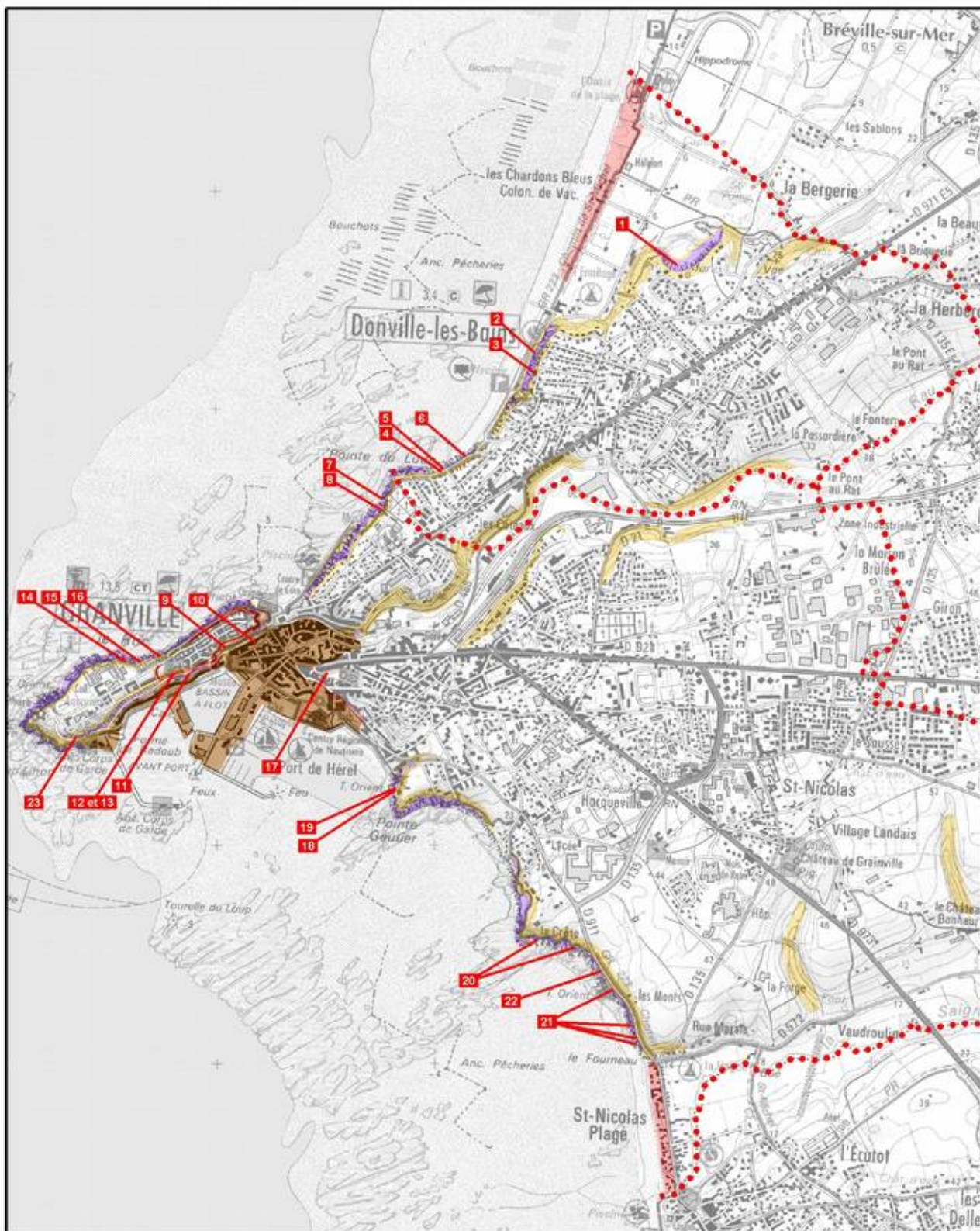


Dossier photographique

Service Instructeur : Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche
Réalisation : Alp'Géorisques

Novembre 2010







1 : commune de DONVILLE-LES-BAINS secteur des MARES, le rocher était autrefois exploité en carrière. Cette exploitation a laissé la place à une falaise haute de quelques dizaines de mètres générant des chutes de blocs, voire de petits éboulements. Le dernier épisode en date remonte à 2004. La roche est très fracturée et plusieurs niveaux instables laissent présager de nouveaux phénomènes d'éboulement.



2 : commune de DONVILLE-LES-BAINS, merlon pare-blocs érigé le long de la **rue de LA PLAGE**. On notera l'état de fracturation avancé de la roche laissant présager de nouvelles chutes de blocs. Le merlon protège la chaussée et les abords d'un terrain de tennis.



3 : commune de DONVILLE-LES-BAINS, une maison située en tête de coteau au n°25 de la **rue de LA CORNICHE** présente des fissures importantes sur ses façades latérales pouvant être liées à l'instabilité du terrain par ailleurs constatée (éboulements rocheux au droit des terrains de tennis).



4 : commune de DONVILLE-LES-BAINS, quelques instabilités sont à signaler à l'aval de la **rue de LA DOUANE**, comme en témoigne la petite zone éboulée au centre de la photo. On notera également les fortes déformations de la chaussée de la rue de LA DOUANE.



5 : commune de DONVILLE-LES-BAINS, vue du talus aval de la **rue de LA DOUANE** depuis la plage ; le petit éboulis et l'arrachement visible au sommet du talus témoignent des mouvements de terrain actifs affectant la cote rocheuse.



6 : commune de DONVILLE-LES-BAINS, venues d'eau importantes au niveau d'une faille à l'aval de la **rue de LA DOUANE** (eau de source). Les résurgences sont nombreuses le long de la cote rocheuse. L'état très fracturé du rocher favorise la présence d'un aquifère de type fissural. L'eau joue un rôle moteur et déclencheur dans les déstabilisations de terrain, en accélérant les processus d'altération des matériaux, en provoquant des mise en charge, en favorisant les glissements plan sur plan, etc.



7 : commune de GRANVILLE, éboulis au droit du **JARDIN DIOR** régulièrement alimenté en blocs; on notera la taille pluri-décimétrique de certains blocs, ainsi que l'altération et la fracturation du rocher. Une faille ouverte, large d'environ 2 mètres, est visible en tête de coteau, au droit du **JARDIN DIOR** (photo suivante). Elle met en évidence une bande terrain en mouvement de plusieurs mètres de large, prête à s'ébouler. Ce secteur évolue depuis plusieurs années. Deux éboulements notables ont été enregistrés par la mairie en 1967 et 1970.



8 : commune de GRANVILLE, faille ouverte (environ 2 mètres de large) en tête de coteau, au droit du **JARDIN DIOR** ; on notera la canalisation rompue au centre de la photo. L'évolution ultime de ce secteur devrait se traduire par un éboulement massif de plusieurs milliers de mètres cubes de matériaux. Un recul de plusieurs mètres du trait de cote est à attendre à ce niveau.



9 : commune de GRANVILLE, plusieurs éboulements ont été signalés le long de la **rue des JUIFS** dont en 1999, 2001 et 2002. En 1999, un bâtiment en cours de ré-aménagement a été sérieusement touchée (partie gauche de la photo). Il aurait été à moitié détruit. On distingue à droite de la photo l'emprise du mouvement de terrain de 1999 (partie bétonnée).



10 : commune de GRANVILLE, des instabilités de terrains (tassements différentiels), liées d'après la mairie à la présence de remblais de mauvaise qualité et mal compactés, sont signalées non loin du port. Ce bâtiment situé **rue des CORSAIRES** a du être étayé. Il tend à s'affaisser et à basculer, et se désolidarise ainsi des constructions voisines.



11 : commune de GRANVILLE, des éboulements surviennent régulièrement à l'arrière des maisons de la **rue du PORT**. Plusieurs propriétés ont ainsi été touchées : parcelles n°50, 52 et 54 en 1951, parcelle n°70 en 1995 et parcelle n°49 en 1996.



12 : commune de GRANVILLE, le rempart du parvis de l'église NOTRE-DAME s'est éboulé le 8 avril 2001 mobilisant plusieurs dizaines de mètres cubes de matériaux. Le **boulevard VAUFLEURY** a été totalement obstrué. Il a été depuis reconstruit à l'identique (photo suivante).



13 : commune de GRANVILLE, **boulevard VAUFLEURY**, mur du parvis de l'église NOTRE-DAME reconstruit, suite à l'éboulement de 2001. On remarquera les traces blanches au niveau des jointures liées aux adjuvants du béton projeté sur le rocher avant l'édification du mur (le massif rocheux étant schisteux il ne peut pas s'agir de dissolution calcaire). Ces traces chimiques ne peuvent être véhiculées que par des suintements d'eau souterraine, ce qui indique que des mises en charge sont possibles à l'arrière du mur (accumulation d'eau avec pression plus ou moins importante).



14 : commune de GRANVILLE, éboulement de juin 2001 au niveau de l'ancienne **PLACE D'ARME** réaménagée en parking. Une bande de terrain large d'environ 2 mètres s'est éboulée sur la plage, entraînant avec elle une partie de la bordure de la place et son mur de soutènement.



15 : commune de GRANVILLE, non loin du site précédent, des traces plus anciennes d'éboulement

sont visibles à l'arrière du foyer des jeunes travailleurs.



16 : commune de GRANVILLE, rue du Roc, on remarquera le linteau fissuré d'une des fenêtres de l'annexe de mairie. Ce bâtiment est construit en bordure de falaise. Sa façade nord s'appuie en partie dans la pente. Quelques dizaines de mètres au Nord-Est, c'est une échauguette située rue du Nord qui est également fissurée et qui a du faire l'objet de travaux de confortement (injection de coulis de ciment, ancrage de confortement du massif rocheux et ancrage de soutènement de l'édifice).



17 : commune de GRANVILLE, éboulement rue GUILLEBOT en 1995 ; une voiture en stationnement sérieusement endommagée par les blocs éboulés.



18 : commune de GRANVILLE, la falaise de la ROCHE GAUTIER s'éboule régulièrement. Deux éboulements majeurs ont été signalés en 2004 et 2007. Ils ont chacun mobilisés plusieurs dizaines de mètres cubes de pierres et de blocs. En tête de versant, on signalera une bâtisse située à environ 15 mètres de la rupture de pente. Le bord de la falaise recule petit à petit dans sa direction (régression de l'ordre de 1 à 2 mètres maximum à chaque éboulement). L'angle nord-ouest du mur d'enceinte de cette propriété a déjà été en partie emporté suite à la régression de la falaise (voir photo 19).



19 : commune de GRANVILLE, angle nord-ouest du mur d'enceinte de la propriété de LA ROCHE GAUTIER à l'état de ruine suite aux éboulements successifs de la falaise.



20 : commune de GRANVILLE, plusieurs petits éboulements sont visibles au pied de la falaise s'étendant **entre LA CRÊTE et LE FOURNEAU**. On notera l'altération et la fracturation très avancées de la roche qui tend à se déliter en petits fragments. Le rocher présente également une schistosité sub-verticale favorisant les phénomènes de fauchage.



21 : commune de GRANVILLE, plusieurs soutènements en enrochements sont en place en pied de pente, **entre LA CRÊTE et LE FOURNEAU**, afin de stabiliser le talus aval de la RD911. Cette route tracée en bordure de falaise s'avère très vulnérable aux mouvements de terrain.

22 : commune de Granville quartier des Monts (Sud de la commune), le talus aval de la RD911 s'est éboulé le 6 février 2004, une cinquantaine de mètres au nord de la table d'orientation. Un exutoire d'eau pluviale a été emporté. La stabilisation du talus aval a nécessité la mise en place d'enrochements.



23 : commune de GRANVILLE voie du CAP LIHOU, un petit éboulement rocheux s'est produit en septembre 2007 dans l'un des talus rocheux de la route.